

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

## AMÉNAGEMENT

# IMAGINER LE FUTUR DE LA RUE GÉRARD DE NERVAL



**RAPPORTEUR : BERNARD CORNEILLE**

La rue Gérard de Nerval, depuis l'église jusqu'au cimetière, s'est construite au fil des années sans projet structurant. Aussi, et parce qu'il est nécessaire d'avoir une véritable réflexion sur l'avenir à moyen et long termes de cette rue, et d'éviter des projets disparates, le Conseil municipal a décidé de lancer une étude générale avec une école d'architecture.

L'étude commandée devra répondre aux besoins de sécurité routière et piétonne, de stationnement, de commerces, de logements, tout en renforçant l'identité de la ville, celle d'être une ville à la campagne, en favorisant la création d'espaces verts et de cheminements. Elle devra également prendre en compte l'église, classée monument historique.



L'étude devrait débuter au premier trimestre 2021 et être rendue avant l'été. Lorsque la vision globale sera arrêtée et des mesures d'urbanisme prises en conséquence, les projets des promoteurs immobiliers devront se conformer au cahier des charges.

## POUVOIRS DE POLICE SPÉCIALE

# LA VILLE VEUT RESTER COMPÉTENTE



**RAPPORTEUR : ALEX OUBLIÉ**

Le Conseil municipal a décidé de ne pas transférer à la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France des compétences suivantes en matière de pouvoirs de police spéciale : sécurité des manifestations culturelles et sportives, police de la circulation et de stationnement, habitat indigne et délivrance des autorisations de stationnement aux taxis.

## VILLE AMIE DES ENFANTS

# OTHIS À NOUVEAU CANDIDATE



**RAPPORTEUR : CÉLINE GELÉ**

Alors qu'Othis était devenue «Ville amie des enfants» en 2018, une nouvelle candidature est nécessaire pour la période 2020-2026.

Le Conseil municipal a ainsi décidé de candidater à nouveau sur la base des nombreuses actions et initiatives mise en place en direction des 0-18 ans.

## PRIME COVID

# LES AGENTS RÉCOMPENSÉS



**RAPPORTEUR : VIVIANE DIDIER**

Le Conseil municipal a décidé de verser une prime exceptionnelle aux agents de la ville particulièrement mobilisés durant l'état d'urgence sanitaire, en présentiel ou en télétravail.

Cette prime vient récompenser celles et ceux qui, en période de confinement, ont pu assurer la continuité de service en direction des Othissois.



## • MODIFICATION DES BUREAUX DE VOTE

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, **les bureaux de vote 2 et 3**, initialement installés au Dojo, **seront dorénavant déplacés à l'école Beaupré**. Ce qui permettra de ne plus enlever puis remettre les tapis et éviter ainsi de les abîmer.

## • FERMETURES DE CLASSES À GUINCOURT ET AUX HUANTS

Depuis la rentrée scolaire, parents d'élèves, enseignants et élus **se mobilisent contre deux fermetures de classes** décidées par l'Inspection académique, l'une en élémentaire Guincourt, l'autre aux Huants. Des décisions inacceptables et incompréhensibles en pleine crise sanitaire.

## • GENS DU VOYAGE

Installés sur le terrain de football de Beaumarchais depuis début septembre, juste avant la reprise des activités associatives, les caravanes ont quitté les lieux en début de semaine. Une convention avait été signée entre la Ville, la communauté des gens du voyage, l'intercommunalité et l'association Equalis. Une date courant octobre avait été négociée pour le départ, mais **les nombreux échanges ont permis d'avancer la date du départ**.

## • MAISON MULTIGÉNÉRATIONNELLE

Les travaux pour la construction de la **Maison multigénérationnelle** en entrée de ville, à proximité du gymnase Colette Besson et de la Maison de santé, **ont débuté cet été**.

## • LIAISON DOUCE OTHIS-BEAUMARCHAIS

Les contacts ont été établis avec les propriétaires des champs longeant la route **en vue de la réalisation prochaine d'une liaison douce entre Othis et Beaumarchais**, à l'image de celle présente à l'entrée d'Othis en direction de Dammartin-en-Goële.

## • TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

De nombreux travaux dans les écoles ont été réalisés durant l'été, notamment la **réfection complète de la cour de récréation de la maternelle Beaupré**.

## • USINE DE MÉTHANISATION

Alors que la Ville avait déposé un référé-suspension courant mai contre le permis de construire de l'usine de méthanisation, la Juge des référés du Tribunal Administratif d'Amiens a décidé dans un délibéré en date du 24 juillet de rejeter la requête de la Commune, estimant qu'elle n'avait pas intérêt à agir dans ce dossier.

Face à cette décision, **la Ville a décidé de se pourvoir en cassation** auprès du Conseil d'État, et un mémoire a été déposé.

À la surprise générale, la Ville a tout récemment appris que **le Tribunal administratif d'Amiens a rendu une ordonnance lundi 21 septembre rejetant pour défaut d'intérêt à agir le recours contentieux au fond** que la Commune avait déposé.

Le Tribunal a donc pris cette ordonnance d'irrecevabilité sans audience publique, privant ainsi la Ville de présenter préalablement ses observations et ses arguments. **Les avocats de la Ville réfléchissent à la suite à donner à ces décisions incompréhensibles**.

## • AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

Une extension de l'aire de jeux pour enfants dans le Parc de la Mairie est en cours de réalisation, avec **l'installation d'une tyrolienne**.

## • ANNULATION D'ÉVÉNEMENTS

En raison de la crise sanitaire, **«Othis en fête» et le «Salon des bébés lecteurs»**, précédemment déplacés cet automne, **ont été annulés**.

## • JOURNÉE DES COMMERÇANTS

À l'occasion de la **Journée nationale du commerce de proximité le samedi 10 octobre** prochain, une animation est organisée toute la journée en l'honneur des commerçants et artisans othissois. Un tirage au sort sera également organisé pour remporter des bons d'achats ou des produits.